



Tél. 05 61 81 61 42
Fax 05 61 81 59 59

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CCAS DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 08 avril à 19 heures, le Conseil d'administration du CCAS de Montgaillard-Lauragais, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation en date du 03 avril 2024 adressée par Monsieur Bruno MOUYON, président.

Membres présents : ROUCH Isabelle - LEMBROUK Véronique - RAOUL Jérôme - MARQUIÉ Ghislaine - LAURENS Béatrice –Banquet Anne.

Membres absents excusés : MOUYON Bruno, Président - LAURENT Mélissa - GERNIGNON Emilie - ALIBERT Florent - DANIAU Jean-Louis.

Monsieur RAOUL Jérôme, Vice-Président, assurera la présidence de la séance en l'absence de Monsieur le Maire, Président du CCAS.

Secrétaire de séance : MARQUIÉ Ghislaine.

Quorum : 6/11.



Ordre du jour

1. Approbation du compte de gestion 2023
2. Approbation du compte administratif 2023
3. Vote de l'affectation du résultat du BP 2023 au BP 2024
4. Vote du budget primitif 2024
5. Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19h09 minutes.

1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur Le Vice- Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil d'Administration, **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Voix pour	6	Dont procuration	
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions		Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Hors la présence de Monsieur le Vice- Président, les membres de la commission communale du C.C.A.S votent le compte administratif de l'exercice 2023 - Budget C.C.A.S. et arrêtent ainsi les comptes :

Fonctionnement :

Dépenses : Prévu :4 431.14 €
Réalisé : 3 255 €

Recettes : Prévu : 4 431.14 €
Réalisé :0 €

Investissement :

Dépenses : Prévu :0.00 €
Réalisé :0.00 €

Recettes : Prévu :0.00 €
Réalisé :0.00 €

Résultat de l'exercice 2023 :

Investissement..... 0.00 €
Fonctionnement 3.255 €

Résultat global de clôture de l'exercice 2023 :

Report 2023 : + 931.14 €

4-BUDGET PRIMITIF 2023

Les membres de la commission communale du C.C.A.S votent et approuvent le budget primitif de l'exercice 2024.

Le budget primitif 2024 reprend les résultats de l'exercice 2023 et s'équilibre ainsi :

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
Section de FONCTIONNEMENT	4.676.14 €	7.000 €
Report 2023	2323.86 €	0 €
TOTAL de la section FONCTIONNEMENT	7.000 €	7.000 €

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
Section d'INVESTISSEMENT	0 €	0 €
TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT	0 €	0 €

TOTAL DU BUDGET	7.000 €	7.000 €
------------------------	----------------	----------------

Voix pour	6	Dont procuration	
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions		Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	

4- QUESTIONS DIVERSES

- Réflexions sur les actions 2024 à mener.
- Réflexions sur une collaboration avec le foyer rural.

Clôture : 20h01

Le vice-président,
Jérôme RAOUL.



le secrétaire de séance,
Ghislaine MARQUIÉ



Résultat de l'exercice 2023 :.....-3.255 €
 Résultat global -2.323.86 €

Voix pour	5	Dont procuration	
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions		Dont procuration	
Ne prend pas part au vote	1	Dont procuration	

3 – AFFECTATION DE RESULTAT 2023

La Commission administrative réunie sous la présidence de Monsieur RAOUL Jérôme, Vice-Président.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 0.00 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) -3255 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 931.14 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) -2323.86 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement 0.00 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) 0.00 €

Besoin de financement F =D+E 0.00 €

AFFECTATION = C =G+H 0.00 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 0.00 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 2323.86 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

Voix pour	6	Dont procuration	
Voix contre		Dont procuration	
Abstentions		Dont procuration	
Ne prend pas part au vote		Dont procuration	